



Travaux dans une maison en location

Par **rossi**, le **27/11/2008** à **21:15**

je loue une maison individuelle, et aimerais refaire à ma charge les papier peints et les peintures car ils sont vieux et plus au gout du jour ai je le droit? dois je demander l'autorisation au propriétaire? enfin comment faire?

Par **Marion2**, le **27/11/2008** à **22:37**

Bonsoir,

Pour ne pas avoir de problèmes avec votre propriétaire, vous lui demandez par lettre recommandée AR l'autorisation de procéder à des travaux, à votre charge, en lui expliquant ce que vous souhaitez faire.

Cordialement